

Master Patrimoine et Musée parcours Médiations culturelles et Numérique

Présentation

La mention **Patrimoine et musées** a pour objectif de former les étudiants aux métiers liés à la conservation, à la valorisation du patrimoine et à la médiation patrimoniale et culturelle.

Le parcours « **Médiations culturelles & Numérique** » vise à appréhender la multiplicité des actions de valorisation, de médiation, de communication, spécifiques aux domaines du patrimoine et de la culture, et à destination de tous les publics. Il offre une formation en médiation du patrimoine, des institutions culturelles et du patrimoine du vivant.

La formation est structurée en quatre semestres, autour d'un tronc commun et de compétences spécifiques.

En première année, les **enseignements théoriques** renforcent le cursus en droit du patrimoine, en organisation de la culture et des musées en France et en Europe.

Des cours de **méthodologies** sur les stratégies des institutions patrimoniales et culturelles, sur l'histoire des collections de Beaux-Arts, l'archéologie et le patrimoine sont dispensés.

L'immersion en milieu scientifique et professionnel s'appuie sur des ateliers d'application de méthodologie en recherche et d'élaboration de contenus à visée professionnelle (outils de candidature, médias sociaux professionnels – LinkedIn, blogs institutionnels...), ainsi que la prise en main d'outils de médiation, de communication numérique, et la gestion de projets.

En deuxième année, la formation est pensée dans un **approfondissement des compétences pluridisciplinaires et additionnelles**, en matière de mouvement des oeuvres, de propriété intellectuelle, de finances publiques, renforçant la capacité de gestion de budgets en institution publique, la conception et le développement de projets d'exposition : choix des oeuvres, scénographie, dispositifs de médiation matériel et immatériel du parcours, communication de l'exposition.

Un stage de professionnalisation, obligatoire en fin de cursus d'une durée minimum de 4 mois, donne lieu à la production d'un mémoire, d'outils de recherche et à une soutenance.

Durée de la formation

4 semestres

Lieu(x) de la formation

- Lyon

Public

Niveau(x) de recrutement

- Bac + 3

Contacts

Responsables de la mention Patrimoine et musées : Martine Vila & François DE VERGNETTE

- parcours **Médiation culturelle** : Martine Vila
- parcours **Muséographie** : François DE VERGNETTE

Contacts scolarité

Scolarité du Master :
Localisation : Site des Quais

Pour le Master : Lauriane DARDARI
Téléphone : 04 78 78 74 47
Courriel : lauriane.dardari@univ-lyon3.fr

Contacts formation continue

Objectifs

Le Master « Patrimoine et musées » a pour objectif de former les étudiants aux métiers liés à la conservation et la valorisation du patrimoine, en particulier dans le cadre des musées.

Le parcours « Médiations culturelles et Numérique » cible les métiers de la médiation (humaine et non humaine) et, en général, de la communication appliquée aux secteurs culturels, tels que médiateur, chargé de communication, chargé des publics, chargé d'action culturelle et d'événementiel.

Spécificités

Certains enseignements dispensés par les professionnels ont lieu dans les musées (Musée des Beaux-Arts de Lyon, Musées des Confluences, Mac de Lyon, Lugdunum – Musées et Théâtres romains).

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

Le master s'inscrit dans le prolongement d'une licence ou d'un diplôme équivalent en histoire, ou histoire de l'art ou lettres. Il nécessite un bon niveau académique sur les trois années de licence, un bon niveau d'expression française écrite et orale, et l'élaboration en amont, avec un des enseignants du Master, d'un projet de recherche.

Candidature

Conditions d'admission / Modalités de sélection

ADMISSION EN 1^{ère} ANNÉE :

Étudiants titulaires d'une licence en Histoire de l'art, Archéologie ou encore en Histoire avec un socle solide en histoire de l'art. Une expérience dans le domaine du patrimoine ou des musées est fortement recommandée.
Consulter la procédure d'admission sur le site internet de l'université.

ADMISSION EN 2^{ème} ANNÉE :

Candidat titulaire d'une 1^{re} année de master d'un autre établissement : examen du dossier de candidature par la commission pédagogique.

Formation continue :

Service FC3

Langues|Lettres|Philosophie 04

Courriel : fc3@univ-lyon3.fr

Handicap

Pôle Handicap Étudiant



<https://www.univ-lyon3.fr/>

Université Jean Moulin Lyon 3

Faculté des Humanités, Lettres et Sociétés

1C, avenue des Frères Lumière
CS 78242
69372 LYON Cedex 08

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac + 5

Activités visées / compétences attestées

- **Produire** un travail scientifique à l'appui d'états de l'art, de méthodologies d'études, de démarches de recherche, etc.
- **Mobiliser** les connaissances et les méthodologies adaptées à la diversité des tâches liées aux métiers du patrimoine et de la culture (administratives, juridiques, financières, muséographiques, culturelles, etc.)
- **Etablir** des outils d'analyse et d'organisation générale
- **Maîtriser** l'expression orale en public et l'expression écrite
- **Concevoir** et piloter un projet de valorisation du patrimoine
- **Maîtriser** une à deux langues étrangères Encadrer des équipes, coordonner des partenariats
- **Gérer** des budgets, des évaluations de projets
- **Elaborer** des dispositifs de médiation matérielle et immatérielle
- **Développer** des stratégies de communication culturelle

Secteurs d'activité ou type d'emploi

Le parcours « Médiations culturelles » vise plus particulièrement les métiers du patrimoine culturel, il destine aux fonctions de :

- Responsable de la communication culturelle,
- Responsable d'événements culturels et patrimoniaux,
- Responsable des relations avec les publics,
- Chargé de développement des publics,
- Chargé de la médiation, dans les institutions muséales publiques ou privées, ou encore dans les institutions culturelles et du patrimoine du vivant.

Si ce parcours ne prépare pas directement aux concours territoriaux d'attaché de conservation du patrimoine, il ouvre à la diversité des métiers de la culture et du patrimoine au sein des institutions culturelles et patrimoniales.



<https://www.univ-lyon3.fr/>

Université Jean Moulin Lyon 3

Faculté des Humanités, Lettres et Sociétés

1C, avenue des Frères Lumière
CS 78242
69372 LYON Cedex 08

Programme

Cette formation sur deux ans M1/M2 comprend un tronc commun aux deux parcours. L'enseignement s'organise selon une progression et une spécialisation sur les 4 semestres.

- **Au semestre 1**, en tronc commun, les étudiants sont initiés au droit du patrimoine, à l'organisation de la culture et des musées, à l'histoire des musées ou à l'histoire de l'art. Ils suivent dans ce parcours des enseignements spécifiques liés aux outils de communication et de médiation dédiés au domaine culturel. Une attention particulière est donnée aux outils numériques de la médiation.
- **Au semestre 2**, les étudiants abordent la muséologie et la préparation aux concours du patrimoine. Ils sont plus spécifiquement formés aux stratégies de communication des institutions patrimoniales et à la réhabilitation. Ils sont initiés à la gestion de projet. Ils doivent rendre un mémoire qui est suivi d'une soutenance ou réaliser un stage d'au moins 8 semaines et rendre un rapport de stage.
- **Au semestre 3**, outre l'initiation aux finances publiques, à l'histoire de l'art et aux mouvements des œuvres, la formation est complétée par une présentation de la cartographie des métiers, un approfondissement de la connaissance des outils de la communication et des mises en situation, qui permettent aux étudiants de mieux aborder la vie professionnelle.
- **Au semestre 4**, le stage professionnalisant, d'une durée d'au moins 16 semaines et assorti d'un rapport de stage, complète la formation par une insertion poussée en milieu professionnel

